

**INSCRIPTION STAGES 2026**

Ces formations s'adressent :

- **Aux artistes du spectacles** : comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs, direction d'acteurs
- **A toute personne souhaitant découvrir le Processus et développer son approche du jeu** : les stages sont de très bonne introduction au Processus, la méthode de travail enseignée à l'Atelier (issue de celle de Stanislavski, puis développée par ses élèves et successeurs, tel Lee Strasberg de l'Actor Studio et Blanche Salant à Paris).
- Aux personnes en situation de handicap : afin de vous accompagner au mieux, nous vous invitons à nous contacter directement pour échanger à ce sujet. Un entretien vous sera proposé afin de déterminer avec vous l'adaptation nécessaire à votre formation.

**NOM:**

**PRENOM :**

**Date de naissance :**

**Age :**

**Adresse complète :**

**Téléphone portable :**

**Email :**

**Personne à contacter en cas d'urgence** (son nom, qualité, numéro de portable) :

**Suivez-vous un traitement médical ?** Si oui, de quelle nature ?

**PHOTO numérique**  
**à envoyer par mail**  
utilisée pour la diffusion  
du trombinoscope auprès  
de professionnels du  
spectacle sur demande

**POUR MIEUX VOUS CONNAITRE :**

**1- Avez-vous suivi une formation théâtrale ?** Si oui, nom de l'établissement et des professeurs et dates de la formation :

**Contenu des cours** (textes, improvisations...) :

**2- Vos expériences théâtrales et artistiques (musique, danse etc...) :**

**3 – Si vous êtes étudiant ou si vous travaillez en parallèle, précisez dans quel domaine :**

**4- Si vous parlez couramment une langue étrangère, précisez laquelle :**

**5- Quelle est votre motivation pour suivre des cours d'art dramatique ?**

**6- Qu'attendez-vous de notre formation ?**

**7- Comment avez-vous connu l'Atelier ?**

une relation (qui?) / la presse / internet / le guide du comédien ?

## FORMATION, TARIF ET REGLEMENT :

<b>STAGE 2026 – 650 euros (nouveaux élèves) / 300 euros (élèves de l'Atelier)</b>	<b>Votre choix</b>
<b>Du lundi 20 au samedi 25 avril 2026 : découverte du Processus - 45h</b> Horaire à prévoir 9h30-18h30	
<b>Du lundi 29 juin au samedi 4 juillet 2026 : découverte du Processus et danse-mouvements-45h</b> Horaire à prévoir 9h30-18h30	
<b>Du lundi 31 août au samedi 5 septembre 2026 : découverte du Processus et jeu devant la caméra 45h</b> Horaire à prévoir 9h30-18h30	

**Horaires à prévoir :** 9h30-18h30 comprenant des pauses (détaillés après inscription selon les stages)

**Durée :** 45 h

**Tarifs :** 650 € par stage pour les nouveaux élèves / 300 euros pour les élèves de l'Atelier

**Lieu de la formation :** Les cours et les stages ont lieu au **18 rue Goubet – 75019 Paris**

**Condition d'admission et déroulé:**

- Envoi de votre dossier d'inscription + petite lettre de motivation (vos objectifs) + photo numérique et règlement des frais d'inscription
- Confirmation d'admission
- 15 jours avant le stage sont envoyés le déroulé détaillé ainsi que la sélection de scènes ou monologues (supports au stage)

**Prérequis :**

- être disponible sur toute la période de formation
- prévenir en amont en cas d'absence

**Evaluations :**

- une évaluation du travail aura lieu devant vos professeurs en fin de stage
- un questionnaire d'auto-évaluation de votre formation vous sera remis en fin de stage, puis un second envoyé 6 mois après la fin de votre stage.

**Places limitées : Pour permettre un travail de qualité, le nombre de places est limité à 20 stagiaires.**  
**Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.**

<b>REGLEMENTS :</b> virements / RIB ci-dessous	<b>Date &amp; Libellé</b> Important : Préciser si le nom est différent du vôtre:	<b>Montant Total net :</b> <b>650 euros</b> <b>ou 300 euros/ élèves atelier)</b>
À l'inscription (minimum 200 euros)		
Avant la date de début de stage		

**RIB ATELIER :**

**Titulaire : ASSOCIATION DES ESSAIS THEATRAUX**

**IBAN : FR34 3000 2004 2600 0044 5092 K13 / Code BIC : CRLYFRPP**

Toutes nos formations sont donc éligibles au financement AFDAS et Pôle Emploi (AIF uniquement, pas CPF) : prévoir 3 semaines de délai entre le dépôt de dossier et le début de la formation. Le montant des formations prises en charge est majoré de 200 euros par stage.

**Engagement des étudiants :** Toute personne inscrite et admise au sein de l'Atelier Blanche Salant et Paul Weaver - s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement. Tout stage ou année commencé est due en totalité. L'École se réserve le droit de renvoyer tout élève qui n'aurait pas réglé la totalité de sa scolarité dans les délais prévus, sans que celui-ci puisse prétendre à une quelconque indemnité.

**Autorisation de filmer, d'exploitation et de la diffusion de l'image de l'élève:** Elle autorise l'Atelier à diffuser la photographie fournie pour le trombinoscope auprès de castings et professionnels du spectacle ainsi que la diffusion des photographies prises lors du travail à l'Atelier. Cette autorisation exclue toute autre utilisation de l'image, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

**Je soussigné(e) : (votre nom )**

Déclare accepter les conditions et engagements mentionnés ci-dessus et avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement

Fait à : le : Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé – bon pour accord") :